

Le micrographe Remak, professeur *ordinaire* ;

Traube, professeur *extra-ordinaire* de clinique à Berlin ;

Le syphilographe Behrend, *oberphysicus* (président du Conseil de salubrité), à Berlin ;

Trois rédacteurs en chef de journaux de médecine : le docteur B. Hirschel, à Dresde, le docteur Altschul, à Prague et le docteur Veitmayer, à Leipsick (1) ;

Ensuite, parmi les Juifs baptisés :

Le micrographe Lébert, professeur *ordinaire* de clinique médicale, d'abord à Zurich, puis à Breslau ;

L'écrivain Romberg, professeur *ordinaire* ;

Sigmund, professeur *ordinaire* de clinique syphilitique à Vienne ;

Le docteur Veit, ex-professeur à l'Université de Vienne, actuellement l'un des plus éloquents prédicateurs de l'Autriche ;

Son frère puîné, le docteur Veit, qui l'a remplacé dans la chaire de la même Université.

En terminant, nous dirons aux Allemands de tous les gouvernements : « Répudiez vos préjugés surannés, en accordant complètement l'égalité civile aux Juifs, qui déjà possèdent si pleinement l'égalité d'intelligence, de talents. — Ce qui n'est plus à démontrer.

« La position sociale qu'ils avaient dans un autre âge, ils ne doivent plus l'avoir dans les temps modernes. Qu'au moyen-âge, ils aient été exclus de la société civile, exclus de l'enseignement, cela se conçoit : alors, les lois de l'Etat étaient celles de l'Eglise et les sciences étaient subordonnées à la théologie chrétienne. Or, l'Eglise les rejetant de son sein, logiquement, ils devaient être rejetés et de la société et de l'enseignement. Mais à l'heure qu'il est, la séparation entre l'Eglise et l'Etat devenant chaque jour plus complète, tout comme le divorce entre la théologie et les sciences, il ne serait plus logique d'exclure les Juifs de la Société civile non plus que de l'Enseignement. Si pourtant sur ce dernier point on veut faire une restriction, qu'on leur réserve plus spécialement les sciences naturelles, sans toutefois leur interdire les sciences morales.

« C'est l'éducation qui fait *tout* l'homme, sinon à la première, du moins à la seconde ou troisième génération. Tels vous considérerez, tels vous traiterez les Juifs, tels ils seront. Si vous les méprisez, ils se montreront dignes de mépris ; si vous les estimez, ils se montreront dignes d'estime. Ce que nous avançons ici, vous pouvez certes

---

(1) Plus loin, nous citerons quelques Israélites qui se sont distingués dans la littérature allemande.